

LA PROBLEMATIQUE DU LIVRE QUEBECOIS

Max Dorsinville

DES LITTÉRAIRES jetant leur dévolu sur le Québec contemporain ont voulu reconnaître par le biais du livre l'expression de la culture d'un petit peuple devenu agissant dans l'articulation de sa quête d'identité. L'équation art et société servit d'axiome. L'écrivain, jusqu'alors sujet à des traumatismes et à des crises d'atermoiements dus à l'indifférence du milieu natal pour la vie des lettres, derechef devenait témoin de son temps et porte-parole des siens. L'art reflété dans le miroir de l'acte d'écriture et son produit, le livre, récupérait les tenants et les aboutissants d'une société en pleine révolution, dût-elle n'être que "tranquille".

Avait-on raison d'accorder une telle importance au rôle du livre et à celui de l'écrivain eu égard aux réalités socio-économiques, étonnamment peu connues, auxquelles est soumis le livre québécois? Une analyse reposant sur un historique des centres de production et de diffusion et sur la fortune du livre en tant que produit économique nous permettrait d'apporter des éléments de réponse à une telle question et d'esquisser la congruence de l'écriture dans l'esthétique contemporaine québécoise.

L'histoire du livre, comme celle de nombreuses autres activités dans la société québécoise, ne commence pas avec les années 60, et encore moins avec l'éclatement des premières bombes du F.L.Q. Elle s'inscrit, par contre, dans l'inévitable grand dessein clérical dont l'histoire des idées et des institutions au Québec n'a pas fini de rendre compte tout en l'assumant. C'est un lieu commun d'affirmer que parmi les multiples conséquences de la Conquête le temps d'arrêt imposé pendant un siècle à la vie intellectuelle par la cessation d'échanges culturels entre le Québec et la France s'avérera l'une des plus fâcheuses. La nourriture intellectuelle véhiculée par le livre ne parvenait pas de la France. Ainsi un petit

peuple, conquis selon d'aucuns et abandonné selon d'autres, obligé de se replier sur lui-même, délaisse les villes pour les campagnes, et, fidèle aux prescriptions des seuls dirigeants qui lui restent, abandonne la pensée pour la foi et se donne entièrement avec une exaltation toute mystique — n'arrivant pourtant pas à masquer les tourments de la dépossession — aux humbles travaux de la terre, ample sein devant protéger les siens et assurer la survivance. Du moins tel le veut la mythologie qui résume pour certains l'histoire du Québec d'avant les années 60. Qu'en est-il dans les faits?

S'il est vrai d'une part que faute de renseignements précis sur les mouvements d'opinion des masses populaires de l'époque il est difficile pour le chercheur de démontrer la fausseté d'une telle représentation, il n'en demeure pas moins que les recherches de Claude Galarneau sur les relations franco-québécoises durant la période 1760-1815 permettent d'affirmer que, suite à la Conquête, les élites québécoises ne ressentirent jamais un traumatisme tel qu'elles abdiquèrent toute vie intellectuelle, tout contact avec la France, et cherchèrent refuge dans le bucolisme. Le Séminaire de Québec (1765) et le Collège de Montréal (1767), auxquels s'ajouteront les Collèges de Nicolet (1803) et de Saint-Hyacinthe (1809), assurent l'enseignement au niveau secondaire dans un milieu qui en 1789 compte 140,000 âmes. La bibliothèque du Séminaire de Québec possède 5,000 volumes en 1782, dont 1,000 relèvent des belles-lettres et de l'histoire et ont pour auteurs les Voltaire, Diderot, Rousseau, Montesquieu et autres grands esprits du "siècle des lumières". La Bibliothèque Publique de Québec (1779) a 1,815 volumes sur ses rayons en 1785 regroupant l'éventail des grands courants de pensée de l'époque. L'introduction de l'imprimerie à Québec en 1764 par William Brown (un Américain!) et à Montréal en 1776 par Fleury Mesplet (un Français!) donne naissance à la presse périodique: Brown fonde en 1764 *La Gazette de Québec*, hebdomadaire bilingue, tandis que Mesplet lance dans le même genre en 1778 *La Gazette du Commerce et Littéraire* qui, devant fermer ses portes après un an, reparaitra en 1785 sous un nouveau titre, *La Gazette de Montréal*. Cette presse périodique, autant par le choix des nouvelles et des chroniques que par ses éditoriaux et sa correspondance, témoigne d'un échange continu d'idées entre la France et son ancienne colonie. En plus des ressources des bibliothèques et du lien maintenu par les imprimés, Galarneau souligne l'apport des voyages fréquents entre 1760 et 1793 des Canadiens en France, la correspondance entretenue entre les membres de familles rapatriés en France et la parenté restée au Canada, celle entre les communautés religieuses des deux côtés de l'océan, et, finalement, l'arrivée entre 1793 et 1802 de 150 prêtres émigrés fuyant le Direc-

toire dans les milieux de l'instruction scolaire qu'ils rehausseront à plus d'un titre. Ces manifestations de vigueur intellectuelle resserrent les liens culturels entre les deux pays, et font mentir le mythe de l'isolement du Québec dont l'appétit pour la vie de l'intellect ne commencerait à être satisfait qu'en 1860 lorsque paraît *La Capricieuse*, transportant le premier chargement de livres français à atteindre le Québec depuis 1760.

Entre 1801 et 1810 sept imprimeurs publient 262 ouvrages. Les recherches de Galarneau dans le commerce du livre sont approfondies par Jean-Louis Roy, lequel démontre la continuité historique de l'industrie naissante tant au niveau de l'édition que de la distribution dans une étude consacrée à la maison Fabre. Trente-sept librairies florissent à travers la province entre 1823 et 1854; la maison Fabre, fondée en 1816 à Montréal avec succursales dans les principales villes du Québec, en est la plus importante. Travaillant à l'intérieur de la formule consacrée à l'époque, Fabre se lance dans l'édition financé par le procédé de la souscription. Cautionné contre toute catastrophe par le contrôle absolu de la diffusion de ses ouvrages et par la collaboration étroite maintenue avec l'imprimeur Perreault, Fabre publie 49 ouvrages de 1827 à 1854. Entre 1828 et 1835 cinq titres paraissent annuellement. La nature de ces publications reflète la clientèle scolaire à laquelle elles sont destinées: ouvrages religieux ou pédagogiques rédigés par les clercs par ailleurs pédagogues. En plus du commerce du livre, la maison Fabre s'occupe de la vente de marchandises diverses. Mais le marché religieux semble privilégié puisqu'en 1830 les articles du culte comptent pour 23.9 pour cent de la vente annuelle, alors qu'en 1854 ce pourcentage est plus que doublé et passe à 53.2 pour cent.

L'agencement de l'édition au commerce de librairie sous un même toit structuré dans sa forme classique, sinon inauguré par Fabre, donne les bases à l'industrie autochtone qui ne se renouvellent qu'avec la deuxième moitié du vingtième siècle. Le procédé est repris par les librairies Beauchemin (1842) à Montréal, Garneau (1844) à Québec (cette dernière ayant sa place dans l'histoire littéraire puisqu'elle tient lieu de salon pour les Crémazie, Casgrain et Garneau qui forment la première école littéraire au pays). A ces librairies entre des mains laïques s'ajoutent celles des communautés religieuses. En s'accroissant, ces dernières contrôlent les secteurs clés de l'impression, la diffusion et la création dans un marché essentiellement scolaire dont elles ont le monopole jusqu'à la création du Ministère de l'Éducation en 1964. (Nous verrons plus loin que le cas Fides, maison fondée en 1937, n'est pas le fruit du hasard.) Vers la fin du dix-neuvième siècle naissent les librairies Granger (1885) et Déom (1896).

APRÈS LA PREMIÈRE GUERRE mondiale il se produit des changements provoqués par l'évolution scientifique exigeant des publications spécialisées, l'influence de l'Alliance Française, et par la résurgence du monarchisme prôné dans les écrits de Maurice Barrès, Charles Maurras et autres diffusés par l'Action Française dont le pendant québécois est l'Action Canadienne-Française animée entre autres par le Chanoine Lionel Groulx. Ce dernier participe d'un autre phénomène: les voyages d'études de plus en plus fréquents de Québécois en France qui ramènent avec eux des influences se manifestant comme facteurs de changement agissant sur le commerce du livre. Entre les deux guerres, la librairie Pony ouvre ses portes avec l'exclusivité des livres Hachette; Wilson et Lafleur se spécialise dans le commerce des livres juridiques et médicaux; l'Action Canadienne-Française, rompant avec la tradition, fait uniquement de l'édition et, lorsqu'elle ferme ses portes à la suite d'une faillite en 1937, son innovation est poursuivie par Valiquette.

Mais c'est pendant la période 1939-1945, et grâce à un concours de circonstances, qu'il se fait un déblocage et que le labeur d'un Albert Lévesque et d'un Bernard Valiquette visant l'implantation de maisons d'édition franchement laïques porte fruit. La chute de la France obligeant les maisons françaises d'interrompre leurs activités, les libraires et éditeurs canadiens-français obtiennent en 1941 du gouvernement français les droits d'édition et de ré-impression des oeuvres de Giraudoux, Claudel, Mauriac, Gide, Martin du Gard, Proust, Valéry et autres. Les plus grands noms de la littérature française moderne sont par conséquent publiés au Québec. Une pléiade de maisons sont fondées pour répondre à la demande — les Editions de l'Arbre, Variétés, Parizeau, du Lévrier, Valiquette — tandis que les maisons établies — Beauchemin, Fides — prennent un essor considérable. Cette période marque les années de gloire de l'édition au pays. De 191 à 1945, pas moins de 22 éditeurs produisent 1,725 titres. En 1943, Pierre Tisseyre et ses collègues fondent la "Société des Editeurs Canadiens du Livre Français". Cependant des difficultés qui vont en grossissant commencent déjà à poindre en pleine euphorie: problèmes d'approvisionnement en papier, encre et autres matières premières dus au contrôle strict des prix et des denrées exercé par le gouvernement; problèmes d'exportation vers le marché francophone d'outre-mer. En 1944, le gouvernement gaulliste en exil entreprend des pourparlers visant le rapatriement des droits cédés. A la libération, les éditeurs français s'abandonnent à la concurrence québécoise en reprenant leur marché qui lui est de plus coupé par des mesures protectionnistes. L'une après l'autre, en 1946 et 1947, les

Editions de l'Arbre, Valiquette, Parizeau, Variétés ferment boutique. Seuls Fides, Beauchemin, Granger et autres ayant toujours publié pour la chasse-gardée scolaire et religieuse et, surtout, pouvant s'appuyer sur les revenus sûrs de leur commerce de librairie échappent à la débâcle. Sur 22 maisons d'édition existant en 1945, 14 appartiennent à des communautés religieuses.

La situation de l'édition et du commerce de librairie dans les années d'après-guerre jusqu'à la fin des années 50 est homogène et fixe: les maisons mariant ces deux activités conservent leurs droits acquis dans le marché traditionnel. La publication accrue de romanciers et de poètes tels que Gabrielle Roy, Roger Lemelin, Anne Hébert ne s'inscrit pas dans ce cercle fermé. Mais aussi bien avant 1960 qu'après, aucun éditeur québécois n'a pu survivre dans le métier en publiant principalement des oeuvres littéraires: la littérature étant le secteur le moins rentable de l'industrie.¹ En revanche, une maison comme Fides doit sa prospérité aux faits suivants qui résument très bien le profil du marché de l'époque: elle est libraire et éditrice; propriété de la Communauté des Pères de Sainte-Croix; produit surtout des manuels scolaires et religieux qu'elle écoule dans un système scolaire dont une partie de la clientèle lui est garantie puisque la Communauté est propriétaire d'institutions telles que les Collèges Sainte-Croix, Notre-Dame, Saint-Laurent, le Couvent Basile-Moreau, l'Oratoire Saint-Joseph; ses auteurs sont pour la plupart des pédagogues de la Communauté qui pour l'hagiographie destinée à l'Oratoire Saint-Joseph s'inspirent du thaumaturge de la Communauté, le Frère André; finalement, étant propriété religieuse, elle ne paie pas de taxe.

Une rupture du monopole clérical et une diversification dans la production et dans la vente du livre permettront à l'industrie québécoise de sortir de l'ornière dans laquelle, même après un siècle d'intervalle, les maisons Fabre et Fides se retrouvaient. Lorsque l'on sait que cette diversification coïncidera avec l'éclosion d'une littérature nationale québécoise, pour ce faire il ne fallait rien de moins qu'une révolution culturelle reposant sur une redistribution des rapports entre l'Eglise et l'Etat, l'Eglise et l'Education, et l'Eglise et le Commerce. Cette révolution, "tranquille" au départ, débute en 1960 avec l'avènement au pouvoir du gouvernement Lesage. (Soulignons toutefois que même s'il est certain que certaines mesures adoptées par ce gouvernement se révéleront indispensables pour la naissance d'une franche industrie du livre, il n'en demeure pas moins que la fondation des Editions Hexagone (1953), Leméac (1957), de l'Homme (1957) est un signe de changements qui se produisaient déjà sous l'"Ancien Régime".)

Quels sont les facteurs directs de changement provoqués par le gouvernement Libéral? Premièrement, l'élection elle-même du gouvernement Lesage dans un

contexte politico-religieux où feu le fondateur et chef de l'Union Nationale, Maurice Duplessis, put se vanter un jour de "faire manger les évêques dans ses mains", et à l'issue d'une campagne électorale où des curés n'avaient cessé de répéter à leurs ouailles que l'enfer était rouge (couleur traditionnelle du parti Libéral) et le ciel bleu (couleur de l'Union Nationale) signale au départ la séparation des pouvoirs de l'Etat et de l'Eglise qui par la suite ne pouvait que suivre l'ordre logique d'une telle prémisse. Deuxièmement, le Bill 60 codifiant les recommandations de la Commission Parent et créant le Ministère de l'Education en 1964 devait par la refonte en profondeur du système scolaire dégager celui-ci de la tutelle religieuse, le moderniser sinon l'améliorer et, tout en élargissant les cadres de l'enseignement supérieur, y permettre une accessibilité plus générale. Troisièmement, suite au rapport de la Commission Bouchard sur le commerce du livre, en 1963, le gouvernement émet les ordonnances suivantes: (1) les écoles, collèges, bibliothèques et autres institutions subventionnées par l'Etat s'approvisionneront dorénavant auprès de librairies accréditées par le gouvernement; (2) le gouvernement exercera un pouvoir de régularisation sur la vente du livre par l'accréditation des librairies; (3) le gouvernement créera une Régie du livre du Québec pour veiller à l'application de ces règlements. (Une autre recommandation principale de la Commission, soit la création d'une société de la Couronne devant s'appeler "Maison du livre" et ayant pour fonction d'approvisionner en exclusivité à titre de grossiste les librairies accréditées restera lettre morte face à l'opposition des libraires.) Quatrièmement, la Commission reaffirmera de plus l'esprit et la lettre du Bill 29 adopté en avril 1962 visant l'aide à l'édition dispensée par le Ministère des Affaires Culturelles, fondé en 1961, qui poursuivait ainsi l'initiative du Conseil des Arts du Canada lancée quelques années auparavant. Finalement, le gouvernement révoque, en 1965, le privilège d'exemption fiscale des librairies et des maisons d'édition religieuses.

C'est ainsi que dès 1965, sur un total de 38 maisons d'édition, on ne compte plus que 13 qui soient aux mains des religieux, soit 34.2 pour cent (en 1945, le pourcentage était de 63.6). Six ans plus tard, en 1971, il ne reste plus que 8 maisons d'appartenance religieuse sur un total de 42 (soit 19 pour cent). Il y a donc lieu de croire que de 1945 à 1971 il y eut non seulement croissance de 100 pour cent dans le nombre d'éditeurs, mais également décroissance de plus de 300 pour cent dans la présence des clercs dans l'industrie du livre. Pendant ce quart de siècle, on observe parallèlement une nette diminution dans la formule traditionnelle libraire-éditeur. En 1945, 86.4 pour cent des éditeurs étaient également libraires (19 maisons sur 22); en 1971, seulement 26.2 pour cent (11

maisons sur 42) adhèrent au modèle. Un fait troublant qui n'existait pas en 1945 et en 1965 est par ailleurs mis à jour en 1971 : 12 pour cent des maisons d'édition appartiennent à des intérêts étrangers. Nous y reviendrons.

NOUS POUVONS donc constater de nets changements dans le panorama de l'édition et de la vente du livre depuis 1760 jusqu'à 1960. Il conviendrait maintenant de cerner schématiquement la carte de l'édition, d'abord en faisant un relevé des maisons d'édition fondées avant 1960 et encore actives (Tableau I) pour mieux faire ressortir le contraste avec celles fondées depuis 1960 (Tableau II). Ces tableaux reposent sur des données officielles recueillies auprès du Conseil Supérieur du Livre (qui remonte à 1961) et reflètent les composantes de cette fédération d'organismes professionnels du livre groupant entre autres l'Association des Editeurs Canadiens et l'Association des Libraires du Québec. (Quelques maisons non-affiliées au C.S.L. sont absentes des tableaux.)

TABLEAU I

Maison d'Édition	Date de Fondation	Lieu	Propriété	Autres Activités
Action Nationale	1933	Montréal	Laique	
Beauchemin	1842	Montréal	Laique	Librairie
Bellarmin	1920	Montréal	Religieuse	Librairie
Cercle du Livre de France	1946	Montréal	Laique	
Déom	1896	Montréal	Laique	Librairie
Écrits du Canada français	1950	Montréal	Laique	
Edit. Officiel du Qué.	1867	Québec	Laique	
Fides	1937	Montréal	Religieuse	Librairies (8)
Hexagone	1953	Montréal	Laique	
Edit. de l'Homme	1957	Montréal	Laique	Librairies (2)
Inst. de Rech. Psycho.	1958	Montréal	Laique	
Leméac	1957	Montréal	Laique	Librairies (3)
Palm	1948	Montréal	Laique	Librairie
Paulines	1947	Sherbrooke	Relig.	Librairie
Pélican	1956	Québec	Laique	
Presses H.E.C.	1957	Montréal	Laique	
P.U.L.	1950	Québec	Laique	Librairie
Richelieu	1940	St-Jean	Relig.	Librairie

LA PROBLEMATIQUE DU LIVRE QUEBECOIS

Sur un total de dix-huit maisons, douze sont situées à Montréal (66.7 pour cent); quatre appartiennent à des ordres religieux (22.2 pour cent); dix possèdent des librairies (55.5 pour cent). Comparons maintenant avec le tableau suivant.

TABLEAU II

Maison d'Édition	Date de Fondation	Lieu	Propriété	Autres Activités
Actuelle	1970	Montréal	Laïque	
Aquila	1970	Montréal	Laïque	
Boréal	1968	Montréal	Laïque	
Cosmos	1969	Sherbrooke	Laïque	
Ecole Active	1968	Montréal	Relig.	Librairie
Education Nouvelle	1964	Montréal	Laïque	
Edit. du Renouveau Pédagogique	1965	Montréal	Laïque	
Etincelle	1972	Montréal	Laïque	
Ferron	1961	Montréal	Laïque	
F.I.C.	1964	Laprairie	Relig.	
FM	1969	Laval	Laïque	
Format	1972	Montréal	Laïque	
Frégate	1967	Montréal	Laïque	
Guérin	1967	Montréal	Laïque	Librairie
Harvest	1960	Montréal	Laïque	
Héritage	1968	St-Lambert	Laïque	
Hurtubise/HMH	1960	Montréal	Laïque	
Jeunesse	1962	Montréal	Laïque	
Edit. du Jour	1961	Montréal	Laïque	
Julienne	1965	Longueuil	Laïque	
Edit. La Presse	1971	Montréal	Laïque	
Lidec	1965	Montréal	Laïque	Libraries (3)
Noroit	1971	St-Lambert	Laïque	
Parti Pris	1963	Montréal	Laïque	
Phare	1966	Desbiens	Relig.	
P.U.M.	1962	Montréal	Laïque	
P.U.Q.	1969	Montréal	Laïque	
Re-Edition Québec	1968	Montréal	Laïque	
Sablier	1968	Boucherville	Laïque	
Songe	1969	Ste-Adèle	Laïque	

Sur un total de trente maisons, vingt-et-une sont situées à Montréal (70 pour cent); trois appartiennent à des ordres religieux (10 pour cent); trois possèdent des librairies (10 pour cent).

Le décalage entre les périodes pré- et post-soixante nous permet de constater qu'il y a : (1) baisse accrue de la propriété religieuse (22.2 pour cent vs. 10 pour cent); (2) nette diminution dans le nombre des libraires-éditeurs (55.5 pour cent vs. 10 pour cent); (3) légère augmentation dans la localisation montréalaise (66.7 pour cent vs. 70 pour cent). Mais une globalisation de la carte de l'édition par la conjonction des deux tableaux démontre un rythme de croissance très marqué depuis 1960, alors que presque deux fois plus de maisons sont fondées par comparaison avec la période antérieure. Cette quantification dans les raisons sociales peut s'avérer trompeuse néanmoins si l'on s'imagine qu'elle correspond nécessairement au rythme de la production. Nul doute qu'à l'exception des Editions du Jour, Hurtubise et La Presse, les grands producteurs se retrouvent parmi les maisons fondées avant 1960 (Leméac, Cercle du Livre de France, Fides, Beauchemin, les Editions de l'Homme). Les Editions de l'Homme, pierre angulaire du groupe SOGIDES (Société Générale d'Impression, de Distribution et d'Éditions), arrivent bons premiers avec une production annuelle de 100 nouveaux titres et un tirage global de 2 million de volumes. Ajoutons que leur catalogue énumère 400 titres de plus de 250 auteurs.

Sur un total de quarante-huit maisons existant à l'heure actuelle (1973), treize ont des librairies (27.1 pour cent); sept appartiennent à des religieux (14.6 pour cent); trente-trois sont situées à Montréal (68.8 pour cent); et trente existent depuis 1960 (62.5 pour cent).

A LA LUMIÈRE de la croissance quantitative des maisons d'édition retracée plus haut, le livre québécois, surtout depuis 1960, semblerait témoigner effectivement du dynamisme de la société dont elle refléterait la vitalité culturelle. Poursuivons la réflexion en s'interrogeant sur l'adéquation de cette croissance et de certaines réalités économiques contrôlant la production et la vente du livre au Québec.

Nul autre que Pierre Tisseyre, un pilier de l'édition au Québec aussi bien par son rôle au sein de l'Association des Éditeurs Canadiens qu'en tant que président du Cercle du Livre de France, nous rappelle la conclusion de Robert Escarpit à la fin d'une enquête menée pour le compte de l'UNESCO: un marché du livre viable doit reposer sur un public de cinq millions de lecteurs. Or le Québec serait loin d'atteindre ce chiffre. Mais si les tentatives d'élargissement du marché de SOGIDES, des Editions du Jour et de La Presse (qui viennent de signer des

accords de co-diffusion et de co-édition avec des maisons européennes) réussissent, il y a lieu de croire que le tirage moyen d'une oeuvre littéraire (jusqu'à présent de 2,000 à 3,000 exemplaires) se déclupera en fonction du marché francophone international. Du même coup, il serait possible pour l'édition québécoise de s'affranchir de la tutelle gouvernementale de l'aide à l'édition qui, tout en étant nécessaire et d'un apport certain pour l'essor de l'industrie durant les années 60, ne constitue pas moins une forme de dépendance paralysante, empêchant les initiatives qui fondent le progrès et la croissance économiques dans le monde de la libre entreprise.

Bien que l'avenir de l'industrie dépende d'une ouverture sur le marché international, et de l'acceptation de composer avec les lois du marché, on voit mal à l'heure actuelle comment cet avenir échappe à une problématique fondamentale. Selon des chiffres fournis par le C.S.L., le marché du livre québécois rapportait en 1971 des revenus s'élevant à 40 millions de dollars. Au secteur de l'édition des manuels scolaires on attribue 15 millions, à celui de la littérature générale, 2 millions 600,000; tandis que la vente de volumes étrangers atteint 22 millions 400,000 dollars. Les grossistes, par ailleurs, se partagent 9 millions 135,000 dollars. Dans les trois domaines principaux de l'industrie, la propriété étrangère s'établit à 40 pour cent dans l'édition des manuels scolaires, 65 pour cent dans la distribution et le commerce de librairie en gros, et 15 pour cent dans la vente au détail de librairie. Cette présence étrangère se résume en définitive à la prépondérance de la maison Hachette de France, la plus grande entreprise du livre au monde (600 millions de dollars de revenus en 1970 vs. 300 millions chez McGraw-Hill et 357 millions chez Macmillan, ses deux plus proches rivaux).² Depuis 1968, et surtout depuis l'acquisition des librairies C.E.C. (en 1970) et Garneau (1971), qui lui est permise grâce à un arrêté ministériel d'avril 1971 fixant à 50 pour cent le maximum de capital-actions pouvant être détenu par des intérêts étrangers dans une entreprise du livre au Québec bénéficiant de l'accréditation et de l'aide à l'édition, Hachette, selon certains, viserait à monopoliser le marché. Toujours d'après les chiffres du C.S.L., Hachette aurait, en 1971, le contrôle effectif de 20 pour cent de l'édition scolaire (par l'entremise du C.E.C., le plus important éditeur de manuel scolaire dans la province), de 20 pour cent également de la distribution en gros (par ses Messageries Internationales du Livre), de 15 pour cent du commerce de librairie, et de 22 pour cent de la vente des volumes français vendus au Québec.

L'opinion publique fut alertée en 1972 par des libraires et des éditeurs dirigés par Jacques Hébert, président des Editions du Jour, lequel relançant le débat

qui en 1962 incita le gouvernement à créer la Commission Bouchard réclama la mise en application d'un arrêté ministériel fixant les limites de la propriété étrangère dans le commerce du livre à 20 pour cent du capital-actions, tout en faisant planer la menace certaine d'étouffement du livre québécois en tant que bien culturel une fois que celui-ci serait soumis au monopole d'Hachette dans la distribution en gros aussi bien que dans le commerce de librairie. On affirma que la maison Hachette n'étant préoccupée que par les gros sous préférerait mousser la vente de ses propres produits. En achetant le C.E.C., elle démontrait du reste que seule la production scolaire, financièrement rentable, l'intéressait; tandis qu'elle manifestait une indifférence totale à l'égard de la production littéraire, l'enfant pauvre de l'industrie.

Peu importe d'entrer dans les détails de toute cette affaire. L'histoire d'Hachette, un cas d'espèce, n'est pas différente de celle de McGraw-Hill en Ontario, et elle ira en se répétant selon la logique de la concurrence économique. Tandis qu'au Québec comme en Ontario les professionnels du livre agitent le spectre du patrimoine-culturel-menacé, de l'existence-d'un-peuple-mise-en-péril, afin de sensibiliser l'opinion publique à la question, les hommes d'affaires que sont après tout les éditeurs et les libraires négligent de s'appesantir sur les réels fondements de leur ressentiment: la concurrence des grandes maisons internationales contre laquelle celles du Québec semblent difficilement pouvoir tenir le coup. Que cette situation ne soit pas négligeable justifie les demandes d'assistance logées auprès du gouvernement aussi bien en Ontario qu'au Québec, mais non pas le recours à un genre d'arguments qui démontrent une foi plutôt faible dans la libre entreprise souvent accompagnée, par un retour ironique des choses, par la préconisation d'une forme de socialisme invitant le gouvernement à placer le marché du livre national en régime autarcique relevant non pas des lois du commerce mais de l'intégrité culturelle nationale. Mais l'on voit mal ce qui empêcherait le gouvernement français, ou n'importe quel autre gouvernement, d'arguer d'une même ligne de pensée et d'interdire par conséquent une pénétration plus que symbolique du livre québécois dans son marché. Même si des mesures protectionnistes étaient adoptées au Québec (comme elles l'ont été en Ontario, jusqu'à un certain point), le dilemme principal découlant du déséquilibre entre la croissance nécessaire de l'industrie et l'étroitesse du marché demeure entier.

A la rigueur, on peut rétorquer que les rapports de forces n'étant pas égaux — en 1962, le Québec publiait 3,600 titres, alors que la France lançait 13,282 titres sur le marché — il y a lieu de soutenir le bien-fondé d'un certain protectionnisme pour l'industrie québécoise qui ne se justifierait pas pour sa contre-

partie française.³ Il est même juste de dire qu'il y a vice de procédure lorsque le consortium Hachette, dont les influences s'exercent, paraît-il, jusque dans les cabinets ministériels aussi bien en France qu'au Québec, est financé pour ses opérations au Québec sur le même pied que les petites entreprises locales, par des subventions gouvernementales.

L'on se met à songer, cependant, qu'à l'intérieur des lois du marché du livre international telles qu'existantes le livre québécois a peut-être déjà atteint le degré de croissance zéro⁴ et confronté l'alternative suivante: ou bien s'étendre en allant au-delà de ses frontières naturelles quitte à tomber sous la coupe de la fusion selon le principe des corporations multinationales, ou bien se résigner à la stagnation à l'intérieur d'un système autarcique. Les accords de co-diffusion et de co-édition récemment signés entre SOGIDES, les Editions La Presse et Hachette, et ceux signés entre les Editions du Jour et Robert Laffont laissent croire qu'il y a eu option à long terme pour le premier des deux choix. Le livre québécois en se découvrant une vocation internationale a choisi de composer avec les lois de la concurrence économique telles que revues et corrigées par John Kenneth Galbraith, qui délimitent le patrimoine culturel de l'homme d'affaires à l'intérieur non pas de l'Etat-Nation mais de l'Etat-Industriel.

Quel rôle attribuer à l'écriture littéraire dans l'esthétique nouvelle qui se fait depuis 1960, dans un contexte aussi problématique que celui retracé plus haut? Nous savons par Lucien Goldmann, Ian Watt et Géorg Lukàcs, entre autres, que l'écrivain européen du dix-huitième siècle, participant à l'avènement de l'économie de marché, délaisse les traditions littéraires issues d'une économie à base domestique ou féodale et crée le genre romanesque, bourgeois et réaliste axé sur les problèmes du citoyen vivant dans une société soumise aux fluctuations du capital. L'écrivain québécois reflète une semblable démarche en étant situé et par son oeuvre et par sa fonction d'écrivain dans une problématique ressortissant du nouvel ordre socio-économique de sa société dont il ne saurait se distancer comme témoin, et encore moins comme porte-parole, puisque son oeuvre est moins un reflet des apparences de sa société qu'un signe renvoyant au signifiant et signifié socio-économique.

Cet écrivain ayant ses racines dans le milieu natal dont il tire son inspiration et témoigne tant par les thèmes que par les images dans son oeuvre naît effectivement en 1944-45 — Roger Lemelin, Gabrielle Roy — à une époque où l'économie rurale, domestique, cède devant l'économie de marché. Le roman de facture réaliste avec pour cadre la ville, et thème la situation de l'homme d'ici aux prises avec le quotidien prosaïque régi par les lois du marché contre lesquelles il

se trouve sans défense, fait son apparition. Cet écrivain participe d'un courant historique au sein duquel l'éclosion d'une littérature modelée par le pays, donc nationale, sera parallèlement accompagnée par l'avènement d'une industrie du livre autochtone. Ce qui suggère l'hypothèse que créature et progéniteur de la fortune du livre, l'écrivain doit être envisagé dans le miroir direct de ce qui le signifie en tant qu'écrivain, c'est-à-dire son produit, le livre. L'écrivain semble être dès lors un type "en situation" vis-à-vis son oeuvre voulue essentielle (reflet de l'âme profonde, etc.), mais sujette à réification, à n'être entrevue qu'en tant qu'objet à valeur d'échange minimale dans la société de consommation. Tel est par conséquent le malaise fondamental de tout écrivain, de dire Goldmann, mais un malaise qui en se précisant autour de quelques points clés devrait nous renseigner sur le caractère spécifique de l'homme de lettres d'ici.

L'étroitesse du marché, la faiblesse quantitative du public lecteur, l'impossibilité de vivre de sa plume et l'absence de droit de cité à la profession cernent en général le malaise. Mais l'histoire du rôle de l'écrivain, qui traditionnellement appartient soit aux professions libérales et aux "grandes familles", soit aux ordres, précise une ambiguïté qui en s'accroissant autour des pôles élite-peuple situe l'irréconciliabilité de l'écrivain et de la société. De Crémazie à Nelligan, de St-Denys Garneau à François Hertel, le culte de l'isolement dans les manoirs seigneuriaux ne cède que devant des désirs d'évasion exacerbés par l'onirisme ou par des pérégrinations sans fin n'arrivant pas à faire taire le mal métaphysique. Il est de bon ton d'affirmer que depuis les Automatistes et leurs fils spirituels (Hexagonistes et Partipristes), la vie en serre-chaude a été détruite pour faire place au pays. Mais le constat d'échec dans la thématique et la symbolique d'auteurs tels que Godbout, Aquin, Miron et autres — ne serait-ce que pour mieux affirmer l'urgence de choisir — ne demeure pas moins éloquent. L'exil qui ne cesse d'être préféré au pays natal (Blais, Hébert), le silence des afficheurs, la mise au rancart de l'exigence du pays ces dernières années, témoignent d'un malaise qui dure et qui ne relève en dernière analyse que de l'essentielle problématique de l'écriture au pays de Québec.

L'écrivain lu dans les Cégeps est déphasé dans une contre-culture qui caractérise son art comme élitiste, sinon défaitiste ("Trop noir; nous autres on veut vivre, on veut pas être pogné"), mais privilégie les arts de nature populiste. L'éclosion du livre québécois dans une décennie marquée par la floraison correspondante de l'audio-visuel en Occident, et au Québec en particulier, dans les institutions d'enseignement jusqu'alors modelées par la rhétorique ancienne n'explique pas que depuis 1968 le genre littéraire à la fine pointe de la nouvelle

esthétique ne soit ni le roman et ni la poésie, mais le théâtre, la forme orale, visuelle et collective correspondant aux goûts de l'audience nouvelle. Une audience qui souhaitait que sa langue quotidienne fût valorisée par ses créateurs. Bien que les écrivains de *Parti Pris* eussent théorisé *in-extenso* sur les vertus du joul dans des essais dont Boileau n'aurait pas rougi, il appartiendra à des spectacles populaires maniant la parole et l'image (plutôt que la langue et l'écriture) — l'Oss-tidcho de Deschamps et de Charlebois; le cinéma de Perrault, Jutra et Carle; la chanson — de créer une esthétique nouvelle fondée simplement dans la reconnaissance de la voix et de l'image du pays tel que vécu.

C'est à se demander si le plus engagé des écrivains québécois ne se voit pas forcé de constater son *insignifiance* (dans son sens littéral: l'acte de ne pas signifier, absence de correspondance entre l' "émetteur" [l'écrivain] et le "récepteur" [le public recherché], dichotomie et rupture au niveau de la communication) dans un contexte culturel où le rôle que lui a attribué une certaine tradition littéraire du siècle dernier, même re-définie dans un contexte existentiel précis (artiste révolutionnaire ou maudit) n'est qu'illusion quichottiste. L'héritage de Rimbaud, Baudelaire, Verlaine, Hugo, Huysmans, Lautréamont et autres que l'on retrouve sans effort chez les écrivains d'ici les plus farouchement nationalistes ne semble pas faire le poids dans une jeune culture où la vision s'obtient démocratiquement pour le prix d'un "joint", et pour qui l'artiste visionnaire (et révolutionnaire) est celui qui manie les sons, les couleurs et les parfums par la chanson, le cinéma, le théâtre ou qui s'incarne dans le délire d'un Luoar Yaugud, d'un Pierrot-le-Fou, des Infoniaques et autres insolites du Québec Underground.

Dans un pays où la problématique de la relation entre l'écrivain et le milieu natal a de tous temps été doublée par le traumatisme de l'aliénation linguistique primant la langue plutôt que la parole, certains auteurs qui ont toujours chevauché les arts de communications et de l'écriture, tels que Godbout, Languirand, Perrault, Carle, ont opté pour l' "oralité", selon l'expression de Languirand. *D'Amour, P.Q.*, par exemple, le dernier roman de Godbout, se termine par la destruction de l'écriture et l'éloge du langage québécois dans un discours radiophonique se voulant symbolique de la fin du discours romanesque sans cesse court-circuité dans la structure de l'oeuvre elle-même par le dialogue entre Thomas d'Amour (calembour sur Thomas d'Aquin, "docteur angélique" de la pensée philosophique officielle enseignée dans les collèges classiques), l'écrivain, et ses *amanuenses* de l'Université de Montréal. Languirand s'en tient aux ondes de Radio-Canada, quand il ne publie pas ses dernières découvertes sur l' "oralité" de McLuhan à Pythagore. Roch Carrier travaille des textes pour le théâtre et le

cinéma. Pierre Maheu, ex-grand essayiste de *Parti Pris*, fait du cinéma. Paul Chamberland rejoint la démarche d'un Jean Basile dans l'articulation de la contre-culture dégagée de toute mainmise. Tous, des "drop-outs" de l'écriture.

Victor-Lévy Beaulieu, nouveau preux du jocal littéraire, et récupérant la plus belle tradition des préfets de discipline d'antan, tombe à bras raccourcis sur les infidèles, fût-ce un André Langevin. Mais le problème est mal posé: il ne s'agit pas d'écriture jocal et non-jocal, mais bien de savoir si l'écriture littéraire en tant que système codifié de signes verbaux saurait être considérée comme véhicule de culture signifiant le Québec qui se fait, puisque l'écrivain n'est pas au diapason d'une esthétique où priment le collectif, la parole, l'audio-visuel, et le rejet de tout système quel qu'il soit? L'écrivain québécois sait néanmoins qu'il est à la remorque d'une longue tradition d'art mimétique lui renvoyant sans cesse l'image de son ambiguïté extrême dans un marché où sa valeur d'échange s'avère très minime.

NOTES

- ¹ Rappelons qu'en 1966 le pourcentage de livres consacrés à la littérature s'élevait à 23.2 pour cent dans la production mondiale du livre (Robert Escarpit, *Le Littéraire et le Social*, p. 251). En 1962, le pourcentage pour le même secteur dans la production du livre canadien se chiffre à 18 pour cent (Robert Escarpit, *The Book Revolution*, p. 71).
- ² Pourtant la production en langue française ne représente, en 1962, que 4.3 pour cent de la production mondiale du livre, alors que les productions en langues anglaise et allemande se situent respectivement à 15.7 pour cent et 10 pour cent (Escarpit, *The Book Revolution*, p. 61).
- ³ En 1967, la production canadienne (dans les deux langues) n'atteint pas 1 pour cent de la production mondiale (elle est de 0.79 pour cent). Quant à la production québécoise, elle représente 3.34 pour cent de la production (mondiale) en langue française qui, comme on l'a vu plus haut, se limitait, en 1962, à 4.3 pour cent des effectifs mondiaux (Jean-Claude Beau, "La Production du Livre Canadien de 1952 à 1970", *Mélanges*, pp. 218-219).
- ⁴ Les chiffres sont assez éloquents. En 1966, il se publie 3820 titres, un volume inégalé depuis, puisque la production en 1967 est de 3782; en 1968 elle baisse à 3527; en 1969 elle augmente légèrement par comparaison avec l'année précédente et s'élève à 3659; pour dégringoler à nouveau, en 1970, à 3457 (Statistiques de l'UNESCO citées par Jean-Claude Beau, *Ibid.*, p. 216).